entreprises fluviales de France

JEUDI 8 OCTOBRE 2020

RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020 D'ENTREPRISES FLUVIALES DE FRANCE

E2F 1 AN APRÈS

Les membres d'E2F se réunissaient en Assemblée Générale le jeudi 8 octobre 2020, l'occasion de faire un bilan de l'année écoulée pour le secteur et pour E2F.

La dynamique E2F a été enclenchée avec succès, depuis sa création le 1er novembre 2019. Les entreprises de navigation font le pari qu'une démarche de groupe bien organisée appuiera leur développement. De plus en plus d'entreprises s'y rallient, ce qui fait d'E2F une organisation professionnelle aujourd'hui représentative, de droit privé, agissant en totale indépendance de l'État.

L'année 2019 a été marquée par des trafics globalement en hausse par rapport à 2018, après une année de stabilité et dans un contexte où l'exploitation a été affectée par les conditions climatiques : 7,4 milliards de tonnes-kilomètres (+ 10 % en t-km), une année de reprise encourageante.

Le tourisme fluvial a représenté 11,3 millions de passagers (+2,1 %). Après la baisse générale de la fréquentation touristique due à des événements exogènes (crues, attentats, mise aux normes) en 2015 et 2016, le secteur confirme son redressement, et ce malgré l'impact négatif sur le tourisme des mouvements sociaux qui ont marqué l'année 2019.

Au plan statutaire, E2F a adopté son règlement intérieur et lancé sa nouvelle gouvernance, marquée par le pluralisme des acteurs qui proviennent de toutes les familles professionnelles (fret, passagers), de toutes les formes d'organisations (armateurs, artisans, coopératives, compte propre…) et de tous les bassins de navigation.

Une équipe resserrée compose son Bureau Exécutif qui administrera au quotidien la fédération :

- ☑ Président : Didier LEANDRI
- ☑ Vice-Président (collège armateurs fret) : Pascal GIRARDET
- ☑ Vice-Président (collège passagers) : Frédéric AVIERINOS
- ☑ Vice-Président (collège artisans) : Pascal ROTTIERS
- ☑ Trésorier : Arnaud DANIEL
- ☑ Secrétaire : Leigh WOOTTON

Cette Assemblée Générale a vu le lancement des délégations régionales et de leurs équipes d'animation :

☑ Seine :
Andy Fouquier
Marie-Pierre Landowski
Philip Maugé

☑ Rhône/Bourgogne :
Julien Legrain
Laurence Cerclier, Mark Bostin
Dominique Dorel

☑ Est :
Pierre Dubourg
Isabelle Burget
Jean-Laurent Herrmann

☑ Nord/International :
Sébastien Somers
David Guermonprez
Olivier Delcourt

☑ Ouest :
Syméon Gurnade
Lynaïck Lefaou
David Decouzon

E2F est maintenant en ordre de bataille pour défendre la Profession.

"Nous attendons de l'État de la constance, au-delà des deux ans du Plan de relance, en matière de politique fluviale et d'investissement, de régénération, de modernisation et de développement du réseau des voies navigables."

Didier Leandri

ÉCHANGES CROISÉS

ENTRE NICOLAS TRIFT, SOUS-DIRECTEUR DES PORTS ET DU TRANSPORT FLUVIAL À LA DGITM ET DIDIER LEANDRI, PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL D'E2F.

OPÉRATEURS FLUVIAUX ET CRISE SANITAIRE :

Pour E2F, la relation privilégiée avec la DGITM mais également avec les Ministères du Tourisme et de l'Économie dans le cadre des cellules de crise mises en place pendant la crise sanitaire a été essentielle pour trouver un écho aux demandes des opérateurs : "*Peu de nos entreprises auraient pu passer le cap de la crise sanitaire, sans le dispositif exceptionnel d'activité partielle, l'exonération ou la suppression des redevances et péages, dont on attend qu'ils se poursuivent*" indique Didier Leandri.

Les échanges hebdomadaires avec VNF et ses Directions territoriales ont permis également "*d'ajuster au jour le jour pour le fret les conditions d'exploitation [...] un travail de dentelle a été mené au quotidien pendant la crise*".

PLAN DE RELANCE :

Le plan de relance pour le fluvial s'articule autour de deux dimensions, une première vers le soutien des entreprises et leur survie économique et une seconde vers les investissements et l'amélioration de la qualité des services sur le réseau. "*Sur le premier point, l'enjeu collectif était que le secteur du tourisme fluvial émarge au plan de relance car il était ici question de la survie économique de nombreuses entreprises*", indique Nicolas Trift. Cela se traduit par la poursuite du dispositif d'activité partielle, la prolongation du fonds de solidarité aux entreprises de plus grande taille, l'exonération des cotisations sociales pour les TPE-PME, la mise en place et l'extension d'un prêt garanti par l'État, ... c'est un ensemble de mesures qui permet aux entreprises de passer ce cap difficile.

Sur le second point qui concerne les infrastructures, la dotation financière exceptionnelle à VNF d'une part, et aux ports, d'autre part permettra d'améliorer la qualité des services sur le réseau au profit des opérateurs de fret.

REPORT MODAL :

Pour Nicolas Trift : "*Le report modal on le favorise à la fois par la combinaison d'un service important et d'un soutien aux ruptures de charge ; le fait d'avoir des infrastructures performantes qui permettent l'accès direct des points d'entrées maritimes avec le réseau fluvial et la meilleur recherche de capacité d'inscription de l'offre de transport fluvial dans les chaînes logistiques. [...] Cette capacité, dans une offre logistique diverse, que le transport fluvial puisse proposer des offres performantes, est déterminante*".

TRANSITION ÉCOLOGIQUE :

Selon Nicolas Trift, "*La filière fluviale est mûre, on a déjà un basculement de certaines unités, il faut accélérer ce basculement et il sera d'autant plus pertinent qu'on pourra également*

"Je note avec grande satisfaction que le rassemblement de la profession fluviale est en marche, qu'il grandit. Si nous avons été aussi réactif et agile pendant la crise c'est aussi parce que nous avions un interlocuteur qui représente l'ensemble de la profession et c'est extrement important du point de vue des pouvoirs publics, de pouvoir s'adresser à un interlocuteur qui porte les enjeux et les intérêts de l'ensemble de la profession."

Nicolas Trift

aménager à terre des équipements spécifiques (bornes de recharge électrique, hydrogène).
[...]
L'exonération de TICPE pour les opérateurs passagers vise également à accélerer cette transition énergétique des opérateurs.
[...]
C'est un ensemble combiné d'actions, sur les infrastructures, sur les services de la voie d'eau, sur la fiscalité, qui nous permettent aujourd'hui d'accélerer la transition écologique de la flotte qui est un enjeu majeur".

"Même si la crise rebat les cartes des priorités, nous avons deux objectifs en ligne de mire : la signature des engagements pour la croissance verte et le lancement d'engagements volontaires auprès des entreprises [...] comme le routier le fait depuis 10 ans [...] il s'agira d'accompagner les entreprises les unes après les autres dans une démarche de transition énergétique ou écologique. [...] Nous sommes déjà vertueux par le jeu du report modal, il faut que nous le soyons individuellement bateau par bateau" selon Didier Leandri.

PERSPECTIVES :

Pour Didier Leandri : *"Nous avons trois marchés de préoccupations : le premier c'est le vrac avec les céréales [...] le collège artisans est très préoccupé par la mauvaise récolte céréalière et la chûte des trafics associés.*
[...]
Le second sujet de préoccupation c'est le marché des conteneurs. Le modèle économique du transport fluvial de conteneurs n'est pas stabilisé : les opérateurs aujourd'hui ne gagnent pas d'argent sur ce secteur. La situation est particulièrement critique sur le Rhône.
[...]
Le dernier point de préoccupation pour E2F est le tourisme. L'impératif aujourd'hui c'est d'éviter les défaillances d'entreprises, il y a une alerte maximale sur le marché du tourisme fluvial.
[...]
Et d'ajouter : *"La concurrence va être sévère, nous attendons aussi de l'État qu'il la régule."*

"Aujourd'hui le fluvial est bien identifié [...] La feuille de route est bien tracée : elle est évidemment sur le renforcement de la robustesse et de la fiabilité des infrastructures, elle est sur la performance économique et logistique du secteur, la transition écologique de la flotte, la transition numérique, la formation et la qualification professionnelle" selon Nicolas Trift.

INTERVENTION DE MME CAROLE BUREAU-BONNARD, DÉPUTÉE DE L'OISE, PRÉSIDENTE DU GROUPE D'ÉTUDES "VOIES NAVIGABLES ET TRANSPORTS MULTIMODAUX - CANAUX" DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

"Le canal Seine-Nord Europe est un projet d'envergure mais c'est aussi le projet Magéo, le projet de Bray-Nogent parce que s'il n'y a pas cette continuité entre la Seine et le reste de l'Europe ça ne servira pas à grand chose.
[...]
Nous devons conduire ce travail ensemble, vous de votre côté en tant que spécialistes et acteurs et les élus toujours attentifs et volontaires au service de la voie d'eau."

"La volonté de VNF c'est d'être au rendez-vous de très grands projets comme Seine-Nord Europe et c'est aussi d'être vigilant, attentif et volontaire sur le petit gabarit, en retrouvant des missions et un rythme d'investissement adaptés."

Laurent Hénart

GRAND TÉMOIN

LAURENT HÉNART, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE VNF

"Nous avons été très heureux de l'initiative pris il y a un an autour de E2F, ça nous parait indispensable que l'ensemble des acteurs économiques concernés par le fluvial puissent se fédérer."
[...]
"Quand j'ai été auditionné par le Parlement pour la présidence de VNF, j'ai dit que la présidence que je comptais conduire ne serait pas marquée par la dénavigation. Il y a un attachement sincère de la part des administrateurs et de ma part à ce que l'on réussisse à conduire des chantiers où le grand gabarit se développe en France, où le réseau fluvial français s'intègre dans le maillage européen du

gabarit international, mais où ce réseau du petit gabarit, hérité de l'histoire, qui fait un vrai maillage dans les régions traversées retrouve une fonction et une actualité."
[...]
"L'enjeu de transition écologique, pour moi ça n'est pas seulement des enjeux environnementaux, c'est plus global que ça, c'est la capacité à faire développer l'économie en intelligence avec l'environnement et la nature. Je crois que dans une logique d'écologie il y a la capacité à donner de la durabilité aux choses, et ces réseaux que nous avons parfois hérité de siècles précédents rentrent dans cette logique où on sait faire fructifier et entretenir un capital plutôt que d'abord le négliger pour ensuite devoir le reconstituer."
[...]
"La volonté de VNF c'est d'être au rendez-vous de très grands projets comme Seine-Nord Europe et c'est aussi d'être vigilant, attentif et volontaire sur le petit gabarit, en retrouvant des missions et un rythme d'investissements adaptés."
[...]
"Nous voulons développer des dispositifs qui veulent, sur une programmation de 3 à 5 ans, avoir une première liste de chantiers très concrets et regarder comment, derrière les travaux, on développe le fret, on prend en compte les données environnementales et surtout on rejoint les projets d'économie régionale. [...] Nous vous associerons [E2F] dans les démarches pour faire en sorte que l'on puisse avoir dès le début le monde économique dans l'observation et la définition des objectifs et le déroulé des contrats."

LES NAUTES

L'association Les Nautes, réunissait également ses membres dans le prolongement de l'assemblée générale E2F, pour évoquer le plan de relance économique du Gouvernement rendu public le 3 septembre. L'occasion pour les représentants des Ministères de l'Économie (DGE) et des transports (DGITM), entourés du directeur général de VNF, et du Président des Nautes, Pascal Girardet, de décoder les principales mesures qui s'articulent autour de trois chapitres : Écologie, Compétitivité, Cohésion.

Entre mesures spécifiques fortes pour l'infrastructure (une dotation supplémentaire de 175 millions d'euros sur deux ans pour VNF) et mesures de soutien au verdissement (appel à projet innovant « PIA 4 », plan hydrogène, Produits climat de la BPI et montée en puissance du plan d'aide à la modernisation de la cale - PAMI), le Plan de Relance a été décrypté.

Pour Thierry Guimbaud, VNF, ces moyens supplémentaires apportés par le plan de relance permettront d'anticiper la réalisation de plus de 100 projets de maintenance et de modernisation du réseau portés par l'établissement : rénovations d'ouvrages, restaurations de digues et de berges, automatisation d'écluses, aménagements de services pour les usagers comme des garages et postes d'attente pour les navigants, travaux relatifs à l'alimentation en eau des voies ainsi qu'à la préservation de la ressource et de la biodiversité. Ces crédits pourront être consommés sur la période 2021-2023 selon trois axes : le développement de la logistique fluviale ; le développement des territoires autour de la voie d'eau et la gestion hydraulique. Leur impact estimé est de 1000 emplois direct et 900 emplois indirects.

Pour Thierry Scogniamiglio, Abington Advisory, ce plan est par essence un plan global qui s'adresse à l'ensemble de l'économie. Il s'agit pour le secteur fluvial de savoir s'y retrouver et de tirer le meilleur parti de dispositifs qu'il n'avait pas l'habitude d'utiliser. La plupart des mesures sont transverses, destinées à soutenir toutes les entreprises, et ne visent donc pas un secteur particulier. Certaines feront l'objet d'Appels à projets, à paraître, qui en préciseront les détails. Les opérateurs doivent être vigilants et

se tenir prêts à y répondre au fur et à mesure de leurs parutions.

Pour Muriel Bouldouyré, DGITM, le plan qui a été annoncé fera l'objet de déclinaisons dans le temps. Le ministère des transports compte bien accompagner les entreprises de navigation pour un accès facilité aux programmes. Ce plan complète les nombreuses mesures d'accompagnement au secteur en cours de mise en place comme par exemple : l'exonération TICPE depuis le 1er juillet pour les transporteurs fluviaux de passagers, le suramortissement des investissements sur les bateaux ayant un impact écologique positif, la réévaluation des actifs pour renforcer le haut de bilan des entreprises. Autant de mesures destinées à conforter le développement du transport fluvial.

Les professionnels qui s'étaient rassemblés n'ont pas manqué de souligner le caractère d'urgence qui s'attachait à leur situation économique. Eric Berner de la DGE affichant de son côté un grand volontarisme souhaitant témoigner de l'appui dans le temps des services de l'État aux entreprises en difficulté, rappelant aussi la future place des collectivités territoriales dans le plan de relance et la « *territorialisation* » de la mise en œuvre de celui-ci pour une meilleure appropriation par les PME / TPE.

Concluant l'après-midi de travail, Pascal Girardet et Didier Leandri, ont confirmé que l'association Les Nautes, en lien avec E2F, comptaient bien poursuivre leur travail de veille et d'échange avec les différentes parties prenantes pour que ce plan de relance soit le plus gagnant possible pour la voie d'eau.